

2ème journée en salle BE/MI (centenaire du CDOA)

samedi 4 décembre 2021

NOGENT / O

Stade Couvert M. Curie avenue Pierre de Coubertin

Ouverture de la salle	12:30	
Ouverture du secrétariat	13:00	Confirmation pour les athlètes, confirmation du jury (affectation des postes)
Mise en place du jury	13:30	

Courses	Type	CAT	S	HORAIRE	Sautoir		Hauteur		Perche	Poids	
					Départ	Arrivée	(côté virage)	(côté poids)		(côté hauteur)	(côté virage)
3 000 m Marche	Clt tps	MI	F/M	14:00	<u>LONGUEUR</u> BEM	<u>LONGUEUR</u> BEM			BEF / BEM MIF / MIM	BEF	BEF
50 m Haies (0,84)	Clt tps	MI	M	14:30							
50 m Haies (0,76)	Clt tps	MI	F	14:40							
50 m	Clt tps	MI	M	14:50							
		MI	F	15:15							
				15:30	<u>TRIPLE SAUT</u> BEF	<u>TRIPLE SAUT</u> BEF	BEF	BEF		BEM	BEM
				16:30	<u>TRIPLE SAUT</u> MIF	<u>TRIPLE SAUT</u> MIF				MIM	MIM
50 m Haies (0,65)	Clt tps	BE	M	16:45							
50 m Haies (0,65)	Clt tps	BE	F	17:00			MIF	MIF			
				17:15							
50 m	Clt tps	BE	M	17:30	<u>LONGUEUR</u> MIM	<u>LONGUEUR</u> MIM				MIF	MIF
				17:45							
50 m	Clt tps	BE	F	18:00							
2 000 m Marche	Clt tps	BE	F/M	18:30							
Fin de la compétition				19:00	Rangement du matériel						

Les 2 jurys hauteur officieront à la perche avant

Modalités :
de participation : libre (mais compétition réservée aux athlètes de l'Oise)
d'inscription : en ligne sur le site internet du CDOA
de confirmation : clôture 30 minutes avant le début théorique de l'épreuve
financières : gratuit

réf SIFFA 259962

cloture des inscriptions : **jeudi 2 décembre 2021** à 23h59

d'inscription du jury : en ligne sur le site internet du CDOA
de contribution au jury : toute bonne volonté acceptée **1 juge pour 4 athlètes est une bonne pratique**

Généralités :
--> Les horaires sont donnés à titre indicatif
--> Pour les athlètes : il est préconisé de participer à un triathlon (course + saut + lancer)
voire un quatrathlon (sans pour autant doubler deux sauts, ni 1000 m et marche)
--> nombre d'essais poids / longueur / triple saut : 3 hauteur / perche : 8 (cf règlement challenge équip'athlé)

Particularités :

A la date de publication de ce programme, aucune buvette ne sera assurée. Seule la collation pour les membres du jury sera prise en charge par le CDOA

Accès à la salle soumis aux règles sanitaires en vigueur, notamment pass sanitaire.